



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycée Las Cases  
Lavaur

ANNEE SCOLAIRE :

Adresse postale :  
3 Place de la Résistance  
81500 LAVAUR  
Tél : 05 63 58 00 45  
Mél : [0810030T@ac.toulouse.fr](mailto:0810030T@ac.toulouse.fr)

## AUTORISATION PARENTALE INTERNAT

NOM.....

PRENOM.....

CLASSE .....

**Entre l'ouverture et la fermeture du lycée, l'élève interne a le statut de demi-pensionnaire (cf. règlement intérieur régime 1 ou 2) :**

- les élèves internes sont libres et ont la possibilité de sortir de l'établissement tous les jours de la fin de leurs cours à 18h00
- le mercredi, les élèves internes peuvent rejoindre leur domicile familial après les cours jusqu'au jeudi première heure de cours.

**Nous autorisons notre enfant à quitter l'internat tous les mercredis soirs pour se rendre à notre domicile <sup>(1)</sup>**

**Nous n'autorisons pas notre enfant à quitter l'internat le mercredi soir <sup>(1)</sup>**

<sup>(1)</sup> Si changement exceptionnel, faire une autorisation écrite sur le carnet de correspondance que votre enfant devra présenter à la CPE ou par mail ([lascases-viescolaire@ac-toulouse.fr](mailto:lascases-viescolaire@ac-toulouse.fr)).

- l'élève interne a la possibilité de participer à des sorties organisées par l'Association socioculturelle du lycée, dans le cadre de l'internat, en soirée. Pour les retours après 23h00, les parents récupèrent leur enfant pour la nuit.

**Nous autorisons notre enfant**

**Nous n'autorisons pas notre enfant**

A ..... le .....

Signature des représentants légaux